

AFIGEC
AUDIT FINANCE INFORMATIQUE GESTION EXPERTISE COMPTABLE
Société à responsabilité limitée au capital de 4 120 000 euros
Siège social : 26/28 rue Marius Aufan, 92300 LEVALLOIS-PERRET
324 021 542 RCS NANTERRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE
(ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE)
DU 20 MARS 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024.

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 1 494 610,34 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 1 494 610,34 euros

A la réserve légale 4 180,00 euros

Solde 1 490 430,34 euros

A titre de dividendes aux associés 936 888,00 euros

Soit 45,48 euros par part

Le solde 553 542,34 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 5 098 442,50 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 47 526,60 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève 889 361,40 euros.

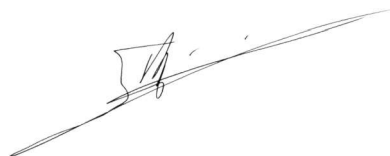
Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la gérance.

L'Assemblée Générale décide d'approuver la prise en charge par la Société des cotisations sociales dues le cas échéant sur les dividendes versés aux gérants majoritaires.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 20 mars 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

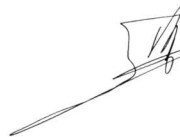
A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'S' followed by a horizontal line and a small flourish.

SARL AFIGEC LEVALLOIS PERRET

26 rue Marius Aufan
92300 LEVALLOIS-PERRET
Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

APE : 6920Z

Siret : 32402154200117



Certifiés Conformes
Florent BURTIN
Gérant

BUREAU LEVALLOIS PERRET

Sommaire

1. Etats de synthèse des comptes	1
Compte de résultat	2
Compte de résultat (suite)	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Annexe	6
<i>Règles et méthodes comptables</i>	7
<i>Faits caractéristiques</i>	10
<i>Notes sur le bilan</i>	11
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	23
<i>Autres informations</i>	25

SARL AFIGEC LEVALLOIS PERRET

2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etats de synthèse des comptes

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/09/2024	30/09/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	22 775 859	208 743	22 984 602	20 918 215
Chiffre d'affaires net	22 775 859	208 743	22 984 602	20 918 215
Production stockée			43 068	76 987
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			486 363	242 072
Autres produits			443	187
Total produits d'exploitation (I)			23 514 476	21 237 460
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			10 395 038	9 548 665
Impôts, taxes et versements assimilés			481 067	418 595
Salaires et traitements			8 516 230	7 843 856
Charges sociales			2 755 274	2 522 410
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			127 048	102 443
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			182 283	195 522
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			10 764	7 202
Autres charges			158 205	19 134
Total charges d'exploitation (II)			22 625 909	20 657 829
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			888 568	579 632
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			1 003 830	1 196 179
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			82 009	58 752
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			1 085 839	1 254 931
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			272 339	158 229
Différences négatives de change				40
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			272 339	158 269
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			813 500	1 096 662
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 702 068	1 676 294

Compte de résultat (suite)

	30/09/2024	30/09/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	451	728
Sur opérations en capital		14 250
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		4 488
Total produits exceptionnels (VII)	451	19 466
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		39 900
Sur opérations en capital		32 945
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	43 363	
Total charges exceptionnelles (VIII)	43 363	72 845
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-42 912	-53 379
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	164 546	101 014
Total des produits (I+III+V+VII)	24 600 767	22 511 858
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	23 106 156	20 989 956
BENEFICE OU PERTE	1 494 610	1 521 901
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 027 777	1 112 583
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	101 431	63 253

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2024	Net 30/09/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	15 849	6 884	8 964	3 905
Fonds commercial (1)	5 709 005	37 400	5 671 605	4 369 099
Autres immobilisations incorporelles	62 760	62 196	564	819
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	579 900	463 839	116 061	117 449
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	911 337	523 878	387 459	378 860
Immobilisations corporelles en cours	959		959	16 263
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	14 360 114		14 360 114	15 989 736
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	579		579	1 189
Prêts				
Autres immobilisations financières	258 354		258 354	269 533
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	21 898 856	1 094 198	20 804 659	21 146 854
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	480 312		480 312	402 549
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	5 836 971	457 062	5 379 909	4 010 125
Autres créances	1 740 409		1 740 409	1 872 525
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 103		1 103	1 103
Disponibilités	4 345 673		4 345 673	2 389 724
Charges constatées d'avance (3)	285 947		285 947	307 243
TOTAL ACTIF CIRCULANT	12 690 415	457 062	12 233 353	8 983 268
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	34 589 271	1 551 260	33 038 011	30 130 122
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	30/09/2024	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 056 000	4 014 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 903 673	2 751 730
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	401 420	401 420
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 544 900	3 324 064
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 494 610	1 521 901
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	184 112	140 749
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 584 716	12 154 065
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	48 787	158 047
Provisions pour charges	83 349	72 585
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	132 136	230 632
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 595 959	7 111 969
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 811 661	3 996 400
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 884 449	1 873 947
Dettes fiscales et sociales	4 022 469	3 020 707
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	100 460	47 719
Produits constatés d'avance	1 906 161	1 694 685
TOTAL DETTES	19 321 159	17 745 426
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	33 038 011	30 130 122
(1) Dont à plus d'un an (a)	4 023 319	5 358 374
(1) Dont à moins d'un an (a)	15 297 840	12 387 052
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

SARL AFIGEC LEVALLOIS PERRET

2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AFIGEC LEVALLOIS PERRET

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 33 038 011 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 494 610 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/01/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2024-02 du 05 Juillet 2024..

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

1 à 3 ans

* Autres immobilisations incorporelles :

* Agencements des constructions : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 1 à 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 1 à 10 ans

* Matériel informatique : 1 à 5 ans

Règles et méthodes comptables

* Mobilier : 2 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

EVALUATION AU PRIX DE VENTE

Les en-cours ont été comptabilisés au prix de vente HT conformément au BOFIP-BIC-BASE-20-10-paragraphe 160 & 170 - 04/12/2012 relatif aux honoraires d'expertise comptable.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 36,23 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2024)

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Les honoraires provisionnés au 30/09/2024 au titre du contrôle légal des Commissaires aux Comptes s'élèvent à 30 000 € H.T.

Il n'y a pas eu de nouvelles acquisitions de sociétés sur l'exercice.

Les filiales CAPROGEC et BELLIER ont fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine en date du 03/10/2023.

La filiale SOLIAXIS fera l'objet d'une transmission universelle de patrimoine à AFIGEC au 01/10/2024.

Consolidation :

AFIGEC est la société consolidante du groupe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	4 406 499	1 302 505		5 709 005
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	100 139	13 089	34 619	78 609
Immobilisations incorporelles	4 506 638	1 315 594	34 619	5 787 613
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	722 126	30 504	172 732	579 900
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	195 891	54 758	15 293	235 356
- Matériel de transport	204 036			204 036
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	547 638	76 665	152 358	471 945
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	16 263	959	16 263	959
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 685 955	162 887	356 646	1 492 196
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15 989 736	204	1 629 826	14 360 114
- Autres titres immobilisés	1 189		610	579
- Prêts et autres immobilisations financières	269 533	4 940	16 119	258 354
Immobilisations financières	16 260 459	5 143	1 646 555	14 619 047
ACTIF IMMOBILISE	22 453 052	1 483 624	2 037 820	21 898 856

Immobilisations incorporelles

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
FONDS DE COMMERCE ACQUIS	1 983 750			1 983 750
MALI DE FUSION MMP AUDIT			531 142	531 142
MALI DE FUSION AFI LYON			1 218 800	1 218 800
CLIENTELE DEGLIES	86 005			86 005
FONDS DE COMMERCE ISSU DE MMP			53 000	53 000
FONDS LIBERAL BEQ EXPERTISE	138 000			138 000
FONDS DE COMMERCE ENCODIT	40 000			40 000
FONDS DE COMMERCE BAKER TILLY	50 000			50 000
FONDS DE COMMERCE RD CONSEIL			305 801	305 801
FONDS DE COMMERCE CAPROGEC			1 002 570	1 002 570
FONDS DE COMMERCE BELLIER			299 935	299 935
Total	2 297 755		3 411 248	5 709 003

Le règlement ANC n°2015-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a précisé les modalités relatives à l'amortissement et à la dépréciation des fonds commerciaux.

AMORTISSEMENT DU FONDS COMMERCIAL

En application de ces dispositions, la société a considéré que le fonds commercial a une durée illimitée et n'est donc pas amorti.

DEPRECIATION DU FONDS COMMERCIAL

La valeur actuelle au 30/09/2024 a été appréciée sur la base de la valeur d'utilité du fonds commercial.

Compte tenu de cette valeur, aucune dépréciation n'est à comptabiliser à la clôture de l'exercice.

La dépréciation de 37400 € provient de la reprise des comptes MMP AUDIT suite à la TUP de la société MMP AUDIT

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les titres de participations des filiales sont comptabilisés à leur prix d'acquisition augmentés des frais d'acquisition.

La valeur d'utilité des titres immobilisés à la clôture de l'exercice a été calculée par la méthode de calcul du chiffre d'affaire augmenté des capitaux propres et diminué du fonds de commerce dans la fille aboutissant à une valeur de marché.

La valorisation obtenue au prorata du pourcentage de détention par la mère étant supérieure à la valeur d'origine des titres, ces derniers n'ont pas fait l'objet de dépréciation.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-Euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
EUURL NICOLAS BOLLE AUDIT	20	12	100,00	57	57			20	-3	
SARL AFIGEC CAEN	1 000	733	100,00	1 699	1 699			1 289	257	174
ALTUS	193	2 905	64,40	2 738	2 738			4 098	274	275
SAS AFIGEC PIERRELAYE	9	731	100,00	2 504	2 504			3 254	113	17
SARL AFI SERVICES	8	274	99,50	46	46			1 547	176	98
SARL AFIGEC SAINT GERMAIN EX	1 000	2 343	100,00	5 090	5 090			1 215	154	316
SAS AFI AUDIT	80	401	99,88	1 655	1 655			2 268	235	90
SAS SOLIAXIS	100	173	100,00	575	575			467	38	29
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SAS AFIGEC COMPIEGNE	220	20	25,00	55	55			678	13	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	95 415	8 285	34 619	69 081
Immobilisations incorporelles	95 415	8 285	34 619	69 081
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	604 677	31 893	172 732	463 839
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	78 507	21 291	15 293	84 505
- Matériel de transport	107 700	31 072		138 772
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	382 498	70 461	152 358	300 601
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 173 382	154 718	340 383	987 717
ACTIF IMMOBILISE	1 268 797	163 003	375 002	1 056 798

Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire		154 718	154 718
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	8 285	154 718	163 003
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés	34 619	340 383	375 002
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice	34 619	340 383	340 383

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les en-cours ont été comptabilisés au prix de vente HT conformément au BOFIP-BIC-BASE-20-10-paragraphe 160 & 170 - 04/12/2012 relatif aux honoraires d'expertise comptable.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 121 680 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	258 354		258 354
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 836 971	5 836 971	
Autres	1 740 409	1 740 409	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	285 947	285 947	
Total	8 121 680	7 863 326	258 354
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS PROD.NON ENC.FACT	1 099 726
FAE INTERCOS GROUPE	932 922
RRR A OBTEN.AVOIR A RECEV	75 245
Total	2 107 893

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière des principaux éléments du portefeuille se monte à 2 708 Euros pour une valeur comptable de 1 103 Euros. Le montant des plus-value latentes s'élève à 1 605 Euros.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit, pour les informations principales, comme suit :

Notes sur le bilan

	Valeur historique	Valeur liquidative	Gains latents	Pertes latentes
ACTIONS BNP PARIBAS	1 103	2 708	1 605	
TOTAL	1 103	2 708	1 605	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 056 000,00 Euros décomposé en 20 280 titres d'une valeur nominale de 200,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	20 071	200,00
Titres émis pendant l'exercice	209	200,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	20 280	200,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 15/02/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 521 901
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 521 901
Affectations aux réserves	1 220 836
Distributions	301 065
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 521 901

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2024
Capital	4 014 200		41 800		4 056 000
Primes d'émission et de fusion	2 751 730		151 943		2 903 673
Réserve légale	401 420				401 420
Réserves générales	3 324 064	1 220 836	1 220 836		4 544 900
Résultat de l'exercice	1 521 901	-1 521 901	1 494 610	1 521 901	1 494 610
Dividendes		301 065			
Provisions réglementées	140 749		43 363		184 112
Total Capitaux Propres	12 154 065		2 952 553	1 521 901	13 584 716

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	140 749	43 363		184 112
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	140 749	43 363		184 112
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		43 363		

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	158 047		109 259		48 787
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	72 585	10 764			83 349
Total	230 632	10 764	109 259		132 136
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		10 764	109 259		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 19 321 159 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	5 595 959	1 572 640	3 322 110	701 209
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	27 108	27 108		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 884 449	2 884 449		
Dettes fiscales et sociales	4 022 469	4 022 469		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 227 017	6 227 017		
Produits constatés d'avance	1 906 161	1 906 161		
Total	19 321 159	15 297 840	3 322 110	701 209
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 765 648			
(**) Dont envers les associés	1 702 798			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 360 793 Euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP	1 168 617
FNP INTRAGROUPE	704 405
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	2 850
DETTE PROV./CONGES PAYES	446 677
DETTE PROV./R T T	79 937
DETTE PROV S/HEURES SUPL.	45 617
DETTE PROV ALLOC CE	54 505
FRAIS DEPLACEMENTS SEPTEMBRE	4 375
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	305 267
AUTRE CHARG PERSONNEL A PAYER	101 649
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	168 297
PROVISIONS CHARGES SUR RTT	32 210
CHARGES SOC / PROV HS	13 106
AUTR.CHARG.SOCIAL.A PAYER	89 722
URSSAF RAM ET CAVEC GERANTS A	28 589
ETAT CHARGES A PAYER	28 415
ETAT CAP EFFORT DE CONSTRUCTIO	60 026
ETAT CAP FAFIEC (ATLAS)	5 800
CFE	43 055
ETAT CAP CET - CVAE	31 241
RRR A ACCORD. AVR A ETABL	20 310
CLIENTS AFINITES AVOIRS A EMETTRE	1 260
AAE INERCO GROUPE	49 513
Total	3 485 441

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	285 947		
Total	285 947		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTAT.D AVANCE	1 791 754		
PCA SCI	264		
PCA INTRAGROUPE	114 142		
Total	1 906 161		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2024
PRESTATIONS DE SERVICES	22 984 601
TOTAL	22 984 602

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	30/09/2024	30/09/2023
Produits financiers de participation	1 003 830	1 196 179
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	82 009	58 752
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	1 085 839	1 254 931
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	272 339	158 229
Différences négatives de change		40
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	272 339	158 269
Résultat financier	813 500	1 096 662

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - TRANSFERTS CHARGES D'EXPLOITATION	1 470	
79100001 - COMPTABILISATION DES AIDES ALTERNAN	156 333	
79120000 - TRANSF. CHARGES IJSS	19 160	
79150000 - TRANSFERTS CHARGES D'EXPL CAVE	3 330	
	180 294	
Total	180 294	

Notes sur le compte de résultat

Nature	Exploitation	Financier

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant	1 702 068	164 546	1 537 522
+ Résultat exceptionnel	-42 912		-42 912
- Participations des salariés			
Résultat comptable	1 659 156	164 546	1 494 610
(*) comporte les crédits d'impôt (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 30/09/2004, la société SARL AFIGEC LEVALLOIS PERRET est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL AFIGEC. L'option a été renouvelée en date du 12/01/2024. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Nouveau périmètre d'intégration fiscale à compter de cette exercice: nouvelles sociétés intégrées :

- NBOLLE AUDIT

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

La filiale SOLIAXIS a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au 01/10/2024.

Il n'y a pas d'autres évènements majeurs de nature à impacter de manière significatives les comptes de l'exercice clos au 30/09/2024

Effectif

Effectif moyen du personnel : 206 personnes dont 26,25 apprentis et 3 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	80	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	126	
Ouvriers		
Total	206	

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres informations

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Nantissement de Fonds De Commerce AFIGEC	86 598
Nantissement de Fonds De Commerce AFIGEC	113 902
Nantissement de Titres AUDICOMPTES	102 289
Nantissement de Titres SF2	132 577
Nantissement de Fonds de Commerce AFIGEC	25 084
Covenant bancaire Emprunt BNP BECOM	56 103
Nantissement des parts BECOM GROUPE	390 586
Nantissement de Fonds de Commerce AFIGEC	18 063
Nantissement de 25% parts AFI AUDIT	221 785
Nantissement de Fonds de Commerce (compl acq BECOM)	497 505
Nantissement de parts Acq AHA	579 127
Nantissement de parts BELLIER	400 377
Nantissement de Fonds de Commerce SOLIAXIS	345 444
Nantissement de titres financiers ALTUS	1 177 661
Autres engagements donnés	4 147 101
Total	4 147 101
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	3 324 324
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 216 061 Euros

Description de la méthode de calcul:

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est désignée par la norme comptable IAS N°19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme américaine).

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O (Projected Benefit Obligation). La P.B.O représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et de survie.

La formule de l'engagement passé peut se décomposer en quatre termes principaux de la manière suivante: Engagement passé = Droits acquis par le salarié

*Probabilité qu'a l'entreprise de verser ces droits

Autres informations

*Actualisation

*Coefficient de charges patronales (éventuellement)

Calcul des droits acquis par le salarié:

Droits acquis = nombre de mois acquis à l'ancienneté finale

*Salaire mensuel estimé à fin de carrière

*Pourcentage acquis actuel

Probabilité de verser les droits = probabilité de rester en vie * probabilité de rester en vie dans l'entreprise.

Calcul de l'actualisation = $(1 + \text{taux d'actualisation})^{\text{puissance} - \text{horizon}}$, où l'horizon est le temps restant pour atteindre l'âge de la retraite.

Les hypothèses retenues sont les suivantes:

- Taux IBOXX Corporates AA (Indexco.com) : 3.20 %
- Départ volontaire du salarié à 65-67ans.
- Taux de charges patronales 42%.
- Table de mortalité INSEE 2024.
- Evolution salariale 1% par an.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.



Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes

Siège social - 26 / 28 rue Marius AUFAN, 92300 LEVALLOIS PERRET - Tél. 01 41 49 06 66 - Fax. 01 41 49 06 67

SARL au capital de 4 014 200€ - RCS Nanterre 324 021 542 - APE 6920 Z

www.afigec.com

Membre Indépendant de l'association
 **PrimeGlobal**

EXCEA

22, rue Camille Pelletan
92300 LEVALLOIS-PERRET

ABSOLUTE ACE

4, rue Alphonse Daudet
75014 PARIS

AFIGEC

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2024

EXCEA

22, rue Camille Pelletan
92300 LEVALLOIS-PERRET

ABSOLUTE ACE

4, rue Alphonse Daudet
75014 PARIS

AFIGEC

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 septembre 2024**

A l'assemblée générale de la société AFIGEC,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AFIGEC relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

ATA W

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note sur les Immobilisations financières dans l'annexe légale expose les règles relatives à leur évaluation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le respect de la règle comptable visée ci-dessus.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

ATA W

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre gérant.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

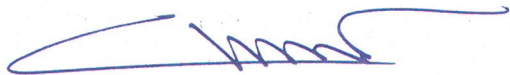
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

ATA (u)

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

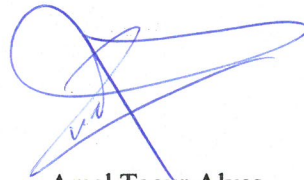
Fait à Paris et Levallois-Perret, le 6 mars 2025

Les commissaires aux comptes



Christophe NOS

EXCEA



Amal Taour Alves

ABSOLUTE ACE

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2024	Net 30/09/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	15 849	6 884	8 964	3 905
Fonds commercial (1)	5 709 005	37 400	5 671 605	4 369 099
Autres immobilisations incorporelles	62 760	62 196	564	819
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	579 900	463 839	116 061	117 449
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	911 337	523 878	387 459	378 860
Immobilisations corporelles en cours	959		959	16 263
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	14 360 114		14 360 114	15 989 736
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	579		579	1 189
Prêts				
Autres immobilisations financières	258 354		258 354	269 533
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	21 898 856	1 094 198	20 804 659	21 146 854
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	480 312		480 312	402 549
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	5 836 971	457 062	5 379 909	4 010 125
Autres créances	1 740 409		1 740 409	1 872 525
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 103		1 103	1 103
Disponibilités	4 345 673		4 345 673	2 389 724
Charges constatées d'avance (3)	285 947		285 947	307 243
TOTAL ACTIF CIRCULANT	12 690 415	457 062	12 233 353	8 983 268
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	34 589 271	1 551 260	33 038 011	30 130 122

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

Bilan passif

	30/09/2024	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	4 056 000	4 014 200
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 903 673	2 751 730
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	401 420	401 420
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	4 544 900	3 324 064
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 494 610	1 521 901
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	184 112	140 749
TOTAL CAPITAUX PROPRES	13 584 716	12 154 065
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	48 787	158 047
Provisions pour charges	83 349	72 585
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	132 136	230 632
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	5 595 959	7 111 969
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 811 661	3 996 400
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 884 449	1 873 947
Dettes fiscales et sociales	4 022 469	3 020 707
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	100 460	47 719
Produits constatés d'avance	1 906 161	1 694 685
TOTAL DETTES	19 321 159	17 745 426
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	33 038 011	30 130 122

(1) Dont à plus d'un an (a)	4 023 319	5 358 374
(1) Dont à moins d'un an (a)	15 297 840	12 387 052
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	30/09/2024	30/09/2023
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	22 775 859	208 743	22 984 602	20 918 215
Chiffre d'affaires net	22 775 859	208 743	22 984 602	20 918 215
Production stockée			43 068	76 987
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			486 363	242 072
Autres produits			443	187
Total produits d'exploitation (I)			23 514 476	21 237 460
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			10 395 038	9 548 665
Impôts, taxes et versements assimilés			481 067	418 595
Salaires et traitements			8 516 230	7 843 856
Charges sociales			2 755 274	2 522 410
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			127 048	102 443
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			182 283	195 522
- Pour risques et charges : dotations aux provisions			10 764	7 202
Autres charges			158 205	19 134
Total charges d'exploitation (II)			22 625 909	20 657 829
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			888 568	579 632
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)			1 003 830	1 196 179
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			82 009	58 752
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			1 085 839	1 254 931
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)			272 339	158 229
Différences négatives de change				40
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			272 339	158 269
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			813 500	1 096 662
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			1 702 068	1 676 294

Compte de résultat (suite)

	30/09/2024	30/09/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	451	728
Sur opérations en capital		14 250
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		4 488
Total produits exceptionnels (VII)	451	19 466
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		39 900
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	43 363	32 945
Total charges exceptionnelles (VIII)	43 363	72 845
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-42 912	-53 379
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	164 546	101 014
Total des produits (I+III+V+VII)	24 600 767	22 511 858
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	23 106 156	20 989 956
BENEFICE OU PERTE	1 494 610	1 521 901
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	1 027 777	1 112 583
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	101 431	63 253

SARL AFIGEC LEVALLOIS PERRET

2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL AFIGEC LEVALLOIS PERRET

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 33 038 011 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 494 610 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/01/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2024-02 du 05 Juillet 2024..

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets :

1 à 3 ans

* Autres immobilisations incorporelles :

* Agencements des constructions : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 1 à 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 1 à 10 ans

* Matériel informatique : 1 à 5 ans

Règles et méthodes comptables

* Mobilier : 2 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en-cours

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

EVALUATION AU PRIX DE VENTE

Les en-cours ont été comptabilisés au prix de vente HT conformément au BOFIP-BIC-BASE-20-10-paragraphe 160 & 170 - 04/12/2012 relatif aux honoraires d'expertise comptable.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Règles et méthodes comptables

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 36,23 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2024)

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Les honoraires provisionnés au 30/09/2024 au titre du contrôle légal des Commissaires aux Comptes s'élèvent à 30 000 € H.T.

Il n'y a pas eu de nouvelles acquisitions de sociétés sur l'exercice.

Les filiales CAPROGEC et BELLIER ont fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine en date du 03/10/2023.

La filiale SOLIAXIS fera l'objet d'une transmission universelle de patrimoine à AFIGEC au 01/10/2024.

Consolidation :

AFIGEC est la société consolidante du groupe.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	4 406 499	1 302 505		5 709 005
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	100 139	13 089	34 619	78 609
Immobilisations incorporelles	4 506 638	1 315 594	34 619	5 787 613
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	722 126	30 504	172 732	579 900
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	195 891	54 758	15 293	235 356
- Matériel de transport	204 036			204 036
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	547 638	76 665	152 358	471 945
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	16 263	959	16 263	959
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 685 955	162 887	356 646	1 492 196
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15 989 736	204	1 629 826	14 360 114
- Autres titres immobilisés	1 189		610	579
- Prêts et autres immobilisations financières	269 533	4 940	16 119	258 354
Immobilisations financières	16 260 459	5 143	1 646 555	14 619 047
ACTIF IMMOBILISE	22 453 052	1 483 624	2 037 820	21 898 856

Immobilisations incorporelles

Notes sur le bilan

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
FONDS DE COMMERCE ACQUIS	1 983 750			1 983 750
MALI DE FUSION MMP AUDIT			531 142	531 142
MALI DE FUSION AFI LYON			1 218 800	1 218 800
CLIENTELE DEGLIES	86 005			86 005
FONDS DE COMMERCE ISSU DE MMP			53 000	53 000
FONDS LIBERAL BEQ EXPERTISE	138 000			138 000
FONDS DE COMMERCE ENCODIT	40 000			40 000
FONDS DE COMMERCE BAKER TILLY	50 000			50 000
FONDS DE COMMERCE RD CONSEIL			305 801	305 801
FONDS DE COMMERCE CAPROGEC			1 002 570	1 002 570
FONDS DE COMMERCE BELLIER			299 935	299 935
Total	2 297 755		3 411 248	5 709 003

Le règlement ANC n°2015-06 applicable aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2016, a précisé les modalités relatives à l'amortissement et à la dépréciation des fonds commerciaux.

AMORTISSEMENT DU FONDS COMMERCIAL

En application de ces dispositions, la société a considéré que le fonds commercial a une durée illimitée et n'est donc pas amorti.

DEPRECIATION DU FONDS COMMERCIAL

La valeur actuelle au 30/09/2024 a été appréciée sur la base de la valeur d'utilité du fonds commercial.

Compte tenu de cette valeur, aucune dépréciation n'est à comptabiliser à la clôture de l'exercice.

La dépréciation de 37400 € provient de la reprise des comptes MMP AUDIT suite à la TUP de la société MMP AUDIT

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les titres de participations des filiales sont comptabilisés à leur prix d'acquisition augmentés des frais d'acquisition.

La valeur d'utilité des titres immobilisés à la clôture de l'exercice a été calculée par la méthode de calcul du chiffre d'affaire augmenté des capitaux propres et diminué du fonds de commerce dans la filiale aboutissant à une valeur de marché.

La valorisation obtenue au prorata du pourcentage de détention par la mère étant supérieure à la valeur d'origine des titres, ces derniers n'ont pas fait l'objet de dépréciation.

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-Euros

- (1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
 (4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus
 (6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
 (8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos
 (10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
EURL NICOLAS BOLLE AUDIT	20	12	100,00	57	57			20	-3	
SARL AFIGEC CAEN	1 000	733	100,00	1 699	1 699			1 289	257	174
ALTUS	193	2 905	64,40	2 738	2 738			4 098	274	275
SAS AFIGEC PIERRELAIE	9	731	100,00	2 504	2 504			3 254	113	17
SARL AFI SERVICES	8	274	99,50	46	46			1 547	176	98
SARL AFIGEC SAINT GERMAIN EX	1 000	2 343	100,00	5 090	5 090			1 215	154	316
SAS AFI AUDIT	80	401	99,88	1 655	1 655			2 268	235	90
SAS SOLIAXIS	100	173	100,00	575	575			467	38	29
- Participations (détenues entre 10 et 50%)										
SAS AFIGEC COMPIEGNE	220	20	25,00	55	55			678	13	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	95 415	8 285	34 619	69 081
Immobilisations incorporelles	95 415	8 285	34 619	69 081
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	604 677	31 893	172 732	463 839
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	78 507	21 291	15 293	84 505
- Matériel de transport	107 700	31 072		138 772
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	382 498	70 461	152 358	300 601
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 173 382	154 718	340 383	987 717
ACTIF IMMOBILISE	1 268 797	163 003	375 002	1 056 798

Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
Compléments liés à une réévaluation			
Eléments amortis selon mode linéaire		154 718	154 718
Eléments amortis selon autre mode			
Dotations exceptionnelles			
Dotations de l'exercice	8 285	154 718	163 003
Ventilation des diminutions			
Eléments transférés à l'actif circulant			
Eléments cédés	34 619	340 383	375 002
Eléments mis hors service			
Diminutions de l'exercice	34 619	340 383	340 383

Notes sur le bilan

Actif circulant

Stocks

Les en-cours ont été comptabilisés au prix de vente HT conformément au BOFIP-BIC-BASE-20-10-paragraphe 160 & 170 - 04/12/2012 relatif aux honoraires d'expertise comptable.

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 121 680 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	258 354		258 354
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 836 971	5 836 971	
Autres	1 740 409	1 740 409	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	285 947	285 947	
Total	8 121 680	7 863 326	258 354

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS PROD.NON ENC.FACT	1 099 726
FAE INTERCOS GROUPE	932 922
RRR A OBTEN.AVOIR A RECEV	75 245
Total	2 107 893

Valeurs mobilières de placement

A la fin de l'exercice, la valeur boursière des principaux éléments du portefeuille se monte à 2 708 Euros pour une valeur comptable de 1 103 Euros. Le montant des plus-value latentes s'élève à 1 605 Euros.

Le portefeuille de valeurs mobilières de placement à la clôture de l'exercice s'établit, pour les informations principales, comme suit :

Notes sur le bilan

	Valeur historique	Valeur liquidative	Gains latents	Pertes latentes
ACTIONS BNP PARIBAS	1 103	2 708	1 605	
TOTAL	1 103	2 708	1 605	

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 4 056 000,00 Euros décomposé en 20 280 titres d'une valeur nominale de 200,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	20 071	200,00
Titres émis pendant l'exercice	209	200,00
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	20 280	200,00

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 15/02/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	1 521 901
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 521 901
Affectations aux réserves	1 220 836
Distributions	301 065
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	1 521 901

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/10/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/09/2024
Capital	4 014 200		41 800		4 056 000
Primes d'émission et de fusion	2 751 730		151 943		2 903 673
Réserve légale	401 420				401 420
Réserves générales	3 324 064	1 220 836	1 220 836		4 544 900
Résultat de l'exercice	1 521 901	-1 521 901	1 494 610	1 521 901	1 494 610
Dividendes		301 065			
Provisions réglementées	140 749		43 363		184 112
Total Capitaux Propres	12 154 065		2 952 553	1 521 901	13 584 716

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	140 749	43 363		184 112
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	140 749	43 363		184 112

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	43 363

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	158 047		109 259		48 787
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	72 585	10 764			83 349
Total	230 632	10 764	109 259		132 136
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		10 764	109 259		
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 19 321 159 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	5 595 959	1 572 640	3 322 110	701 209
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	27 108	27 108		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 884 449	2 884 449		
Dettes fiscales et sociales	4 022 469	4 022 469		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	6 227 017	6 227 017		
Produits constatés d'avance	1 906 161	1 906 161		
Total	19 321 159	15 297 840	3 322 110	701 209
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	250 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 765 648			
(**) Dont envers les associés	1 702 798			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 360 793 Euros.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP	1 168 617
FNP INTRAGROUPE	704 405
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	2 850
DETTES PROV./CONGES PAYES	446 677
DETTES PROV./R T T	79 937
DETTES PROV S/HEURES SUPL.	45 617
DETTE PROV ALLOC CE	54 505
FRAIS DEPLACEMENTS SEPTEMBRE	4 375
PERS.AUTR.CHARGES A PAYER	305 267
AUTRE CHARG PERSONNEL A PAYER	101 649
CHARG.SOC./CONGES A PAYER	168 297
PROVISIONS CHARGES SUR RTT	32 210
CHARGES SOC / PROV HS	13 106
AUTR.CHARG.SOCIALA PAYER	89 722
URSSAF RAM ET CAVEG GERANTS A	28 589
ETAT CHARGES A PAYER	28 415
ETAT CAP EFFORT DE CONSTRUCTIO	60 026
ETAT CAP FAFIEC (ATLAS)	5 800
CFE	43 055
ETAT CAP CET - CVAE	31 241
RRR A ACCORD. AVR A ETABL	20 310
CLIENTS AFINITES AVOIRS A EMETTRE	1 260
AAE INERCO GROUPE	49 513
Total	3 485 441

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT. D AVANCE	285 947		
Total	285 947		

Notes sur le bilan

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTAT.D AVANCE	1 791 754		
PCA SCI	264		
PCA INTRAGROUPE	114 142		
Total	1 906 161		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	30/09/2024
PRESTATIONS DE SERVICES	22 984 601
TOTAL	22 984 602

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	30/09/2024	30/09/2023
Produits financiers de participation	1 003 830	1 196 179
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	82 009	58 752
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	1 085 839	1 254 931
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	272 339	158 229
Différences négatives de change		40
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	272 339	158 269
Résultat financier	813 500	1 096 662

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - TRANSFERTS CHARGES D'EXPLOITATION	1 470	
79100001 - COMPTABILISATION DES AIDES ALTERNAN	156 333	
79120000 - TRANSF. CHARGES IJSS	19 160	
79150000 - TRANSFERTS CHARGES D'EXPL CAVE	3 330	
	180 294	
Total	180 294	

Notes sur le compte de résultat

Nature	Exploitation	Financier
--------	--------------	-----------

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	1 702 068	164 546	1 537 522
+ Résultat exceptionnel	-42 912		-42 912
- Participations des salariés			
Résultat comptable	1 659 156	164 546	1 494 610

(*) comporte les crédits d'impôt
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 30/09/2004, la société SARL AFIGEC LEVALLOIS PERRET est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SARL AFIGEC. L'option a été renouvelée en date du 12/01/2024. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Nouveau périmètre d'intégration fiscale à compter de cette exercice: nouvelles sociétés intégrées :

- NBOLLE AUDIT

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

La filiale SOLIAXIS a fait l'objet d'une transmission universelle de patrimoine au 01/10/2024.

Il n'y a pas d'autres évènements majeurs de nature à impacter de manière significatives les comptes de l'exercice clos au 30/09/2024

Effectif

Effectif moyen du personnel : 206 personnes dont 26,25 apprentis et 3 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	80	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	126	
Ouvriers		
Total	206	

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres informations

Montant en
Euros

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

Engagements de crédit-bail immobilier

Nantissement de Fonds De Commerce AFIGEC	86 598
Nantissement de Fonds De Commerce AFIGEC	113 902
Nantissement de Titres AUDICOMPTEs	102 289
Nantissement de Titres SF2	132 577
Nantissement de Fonds de Commerce AFIGEC	25 084
Covenant bancaire Emprunt BNP BECOM	56 103
Nantissement des parts BECOM GROUPE	390 586
Nantissement de Fonds de Commerce AFIGEC	18 063
Nantissement de 25% parts AFI AUDIT	221 785
Nantissement de Fonds de Commerce (compl acq BECOM)	497 505
Nantissement de parts Acq AHA	579 127
Nantissement de parts BELLIER	400 377
Nantissement de Fonds de Commerce SOLIAXIS	345 444
Nantissement de titres financiers ALTUS	1 177 661

Autres engagements donnés

4 147 101

Total

4 147 101

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de suretés réelles

3 324 324

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 216 061 Euros

Description de la méthode de calcul:

La méthode retenue dans le cadre de cette étude est la méthode rétrospective des unités de crédit projetées. Elle retient comme base de salaire, le salaire de fin de carrière et les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Cette méthode est désignée par la norme comptable IAS N°19 révisée (norme européenne) et par la norme FAS87 (norme américaine).

Le montant auquel conduit l'utilisation de cette méthode correspond à la notion de P.B.O (Projected Benefit Obligation). La P.B.O représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalués en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de turn-over et de survie.

La formule de l'engagement passé peut se décomposer en quatre termes principaux de la manière suivante: Engagement passé = Droits acquis par le salarié

*Probabilité qu'a l'entreprise de verser ces droits

Autres informations

*Actualisation

*Coefficient de charges patronales (éventuellement)

Calcul des droits acquis par le salarié:

Droits acquis = nombre de mois acquis à l'ancienneté finale

* salaire mensuel estimé à fin de carrière

* pourcentage acquis actuel

Probabilité de verser les droits = probabilité de rester en vie * probabilité de rester en vie dans l'entreprise.

Calcul de l'actualisation = $(1 + \text{taux d'actualisation})^{\text{puissance} - \text{horizon}}$, où l'horizon est le temps restant pour atteindre l'âge de la retraite.

Les hypothèses retenues sont les suivantes:

- Taux IBOXX Corporates AA (Indexco.com) : 3.20 %
- Départ volontaire du salarié à 65-67ans.
- Taux de charges patronales 42%.
- Table de mortalité INSEE 2024.
- Evolution salariale 1% par an.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.